



**HAL**  
open science

## Licence Entraînement sportif

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Entraînement sportif. 2011, Université d'Orléans. hceres-02036433

**HAL Id: hceres-02036433**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036433v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague B

### ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000933

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Entraînement sportif

## Présentation de la mention

La licence mention Entraînement sportif (ES) de l'Université d'Orléans est organisée en un seul parcours. La spécialisation est progressive sur trois années. La part des enseignements non spécifiques à la mention et communs aux 4 mentions de la licence STAPS diminue, passant de 80 % au semestre 1 (S1) à 40 % au semestre 6 (S6). Cette mention correspond à un secteur professionnel bien identifié dans le domaine de l'intervention dans le cadre du sport de compétition. La formation est pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences du comportement, sciences humaines et sociales) et comprend des enseignements transversaux (langues, informatique, etc) et professionnalisant, ainsi que sur la technologie des activités physiques et sportives.

Les objectifs de cette formation de niveau licence s'inscrivent dans le cadre des exigences de la fiche RNCP de la licence STAPS ES. Les contenus d'enseignement de cette formation sont définis dans la perspective d'une poursuite d'études en master à l'Université d'Orléans, notamment au sein de la mention Prévention, sport, santé, bien-être. Cette formation permet également aux étudiants qui en sont issus de faire un renforcement professionnel par l'ajout d'un DU spécialisé, parmi lesquels le DU « Préparation mentale » délivré à Orléans.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	331 (année commune aux 4 mentions)
Nombre d'inscrits en L2	41
Nombre d'inscrits en L3	49
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	25,4 %
% de réussite en 3 ans	34,6 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

## Constats communs aux 4 mentions de STAPS :

La spécialisation de l'étudiant au cours de sa formation licence est progressive et cohérente, lui permettant de choisir entre vie active et continuité d'études en fin de formation. Des dispositifs d'aide et de suivi des étudiants en difficultés sont prévus, ainsi que la mise en place d'enseignants référents accompagnant l'étudiant dans son choix professionnel.

L'équilibre entre CM/TD/TP est identique d'un semestre à l'autre et correspond à environ 25 % de CM, 75 % de TD et 0 % de TP, ce qui paraît très étonnant étant donné qu'il est difficile de croire : 1) qu'aucun TP en rapport avec les connaissances scientifiques ne soit prévu, et 2) que les cours de pratique sportive sont réalisés avec plus de 30 étudiants ?

## Constats spécifiques à la mention ES :

Le nombre d'étudiants inscrits dans la mention ES, ainsi que la compétence et l'implication des enseignants dans cette formation (*e.g.*, participation des 5 professeurs des universités rattachés à l'UFR STAPS) sont de bons indicateurs de la qualité de cette formation, tant au niveau de la formation académique que de la formation professionnalisante. La maquette des enseignements est bien équilibrée, très lisible. Le projet pédagogique et le fonctionnement de cette mention sont bien expliqués. Cette formation offre en elle-même aux étudiants de nombreux débouchés professionnels, dont une ouverture sur le diplôme de Maître nageur sauveteur (MNS). Par ailleurs, les contenus d'enseignement dans la perspective d'une poursuite d'études en master sont bien définis et adaptés à cet objectif.

- Points forts :

- Licence STAPS construite sur le principe de la progressivité des choix de mention.
- Dispositif d'orientation active complété par un soutien personnalisé en première année et suivi personnalisé par un enseignant référent tout au long de la formation.
- 21 crédits européens obligatoires jusqu'en S5.
- Effectif en deuxième et troisième année stabilisé (environ 50 étudiants par année).
- Pour un total d'environ 200h, trois stages obligatoires en milieu professionnel sont effectués selon la progression suivante : stage de connaissance du milieu en L1, stage d'observation en L2 et stage d'observation approfondie et d'implication dans l'entraînement sous la tutelle d'un conseiller qualifié en L3.
- Un professeur associé et plusieurs entraîneurs sportifs renforcent l'équipe pédagogique spécifique à la mention ES en participant aux enseignements.
- Partenariats avec de nombreuses structures du secteur professionnel concerné (*e.g.*, CREPS, Liges, Pôles régionaux etc.) témoignent de l'implantation et de la reconnaissance de cette formation au niveau local

- Points faibles :

- Nombre de spécialités sportives remplissant les conditions requises pour pouvoir figurer sur l'ADD non précisé (*i.e.*, 200h de théorie et 200h de pratique réparties sur les 3 années de licence, convention signée avec le milieu professionnel considéré, interventions de professionnels dans la formation, ainsi que dans les jurys d'examen).
- Absence de délivrance de l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD).
- Méthodes d'évaluation des enseignements et de la formation à définir et instaurer.
- Manque d'informations sur les caractéristiques de la population étudiante (nature des baccalauréats etc.), les dispositifs de réorientation, le processus de communication en direction des lycéens, l'insertion professionnelle, le devenir des sortants non diplômés. Très peu de données chiffrées sont fournies dans le dossier, ce qui ne facilite pas l'évaluation.



## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

### Recommandations communes à toutes les mentions de STAPS :

Un effort important est consenti par l'équipe pédagogique de cette UFR dans le domaine des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants. Elle devrait à l'avenir, avec l'aide des services de l'établissement, porter son attention sur les méthodes de suivi des cohortes d'étudiants (poursuites d'études par mention, insertion des diplômés ou des sortants non diplômés, etc.), ainsi que d'évaluation de la formation.

Cette formation de niveau licence devrait à l'avenir faire l'objet d'un soutien de la part de l'Université dans la mise en place des ADD pour chacune des quatre mentions de ce diplôme.

Par ailleurs, compte tenu du faible degré de différenciation en L1 et L2, le projet d'une seule licence STAPS avec 4 spécialités pourrait être à envisager.

### Recommandation spécifique à la mention ES :

Lors de l'élaboration de l'ADD, l'équipe pédagogique devra être particulièrement vigilante aux libellés des UE, à leur volume horaire associé, ainsi qu'au nombre possible de spécialités sportives ouvertes à l'Université d'Orléans, compte-tenu des compétences locales qu'il est nécessaire de préciser.